

Décision Générale colonial

Décision n° 849 du 17 août 1948 :

n° 849

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 17 août 1948
Numéro JO n° 8 du 31/08/1948	Date du numéro 31 août 1948

TEXTE INTÉGRAL

Est nommé, pour compter du 1er août 1948, Auquel de la tribu Adali fraction Gaddito, Aras Ali. Ce dernier percevra la solde mensuelle de six cents francs.